

Année 1789

Chronologie des évènements du 1^{er} janvier au 31 décembre

Janvier

1. Jeudi. Le grand froid dure depuis le 22 novembre 1788 ; la Seine est gelée depuis le 26 novembre. Le thermomètre marque -17° Réaumur (- 21° Celsius). La communication entre Calais et Douvres est interrompue par les glaces, le bassin du port de Marseille est entièrement gelé.
Tous les moulins sont arrêtés ; pénurie de farine dans toutes les provinces.
Début des élections des députés des États du Dauphiné aux États Généraux.
2. Vendredi. Publication du Résultat du Conseil d'État du Roi tenu à Versailles le 27 décembre 1788, et du Rapport de Necker, posant les principes pour la convocation aux États Généraux ; doublement du Tiers. Joie et illuminations à Paris pendant deux jours.
3. Samedi. Arrêt du Conseil suspendant les États de Bretagne pour un mois. États ouverts le 30 décembre 1788 et bloqués par le Tiers Etat qui refuse de délibérer avant que ses doléances n'aient été présentées ; la noblesse occupe la salle nuit et jour.
5. Lundi. A Caen la suppression de la distribution du « gâteau des rois » aux pauvres provoque une émeute.
6. Mardi. Les États de Franche-Comté protestent contre la volonté de doubler le nombre de députés du Tiers Etat aux États Généraux.
7. Mercredi. La suspension des États de Bretagne déclenche une vague de protestation de la noblesse.
8. Jeudi. Le Tiers Etat de Bretagne se retire. La noblesse occupe le couvent des Cordeliers. A Calais la circulation maritime est bloquée par 8 kilomètres de glace.
9. Vendredi. A Paris, le curé de Saint-André-des-Arts propose une taxe sur les spectacles et d'augmenter les ateliers de charité.
11. Dimanche. Arrêt du Conseil encourageant par des primes l'importation des blés et des farines. A Caen le curé offre une soupe quotidienne aux pauvres.
12. Lundi. Vive fermentation à Besançon, où s'opposent le Parlement et une partie de la noblesse favorable au Tiers ; le peuple menace le Palais.
A Montauban la municipalité embauche des chômeurs pour l'entretien des rues.
13. Mardi. Début du dégel.
Débâcle catastrophique de la Tamise à Londres.
14. Mercredi. Débâcle du Rhône à Lyon.
15. Jeudi. Guy Target rédige un opuscule politique pour les patriotes bretons.
18. Dimanche. Débâcle de la Seine à Paris et de la Loire à Tours, Orléans.
A Paris, le curé de Sainte-Marguerite distribue 6 000 repas aux pauvres et aux indigents.
21. Mercredi. Mort du baron d'Holbach, dans son hôtel de la rue Royale-Saint-Roches. Assemblée générale de la noblesse de Provence, qui enjoint à ses députés le vote par ordre ; Mirabeau y assiste ; troubles à Aix.
24. Samedi. Publication à Versailles du règlement électoral pour les États Généraux.
25. Dimanche. Ouverture des États Généraux de Provence à Aix-en-Provence. Le Tiers Etat refuse le débat tant qu'on n'a pas entendu ses revendications.

26-27. Lundi-mardi. Graves troubles à Rennes, au Champ-Montmorin, après la journée anti-patriote organisée par la noblesse, les étudiants patriotes et le peuple attaquent les nobles : 4 morts et plus de 30 blessés. Émeutes sanglantes à Genève, causées par le prix du pain, elles prennent une tournure politique.

28. Mercredi. Plus de 2 000 jeunes Nantais se réunissent à la Bourse, pour aller secourir leurs « frères » de Rennes.

Le parlement de Bretagne veut confier l'enquête sur l'émeute au parlement de Bordeaux : fureur des avocats qui envoient deux membres à Versailles pour arrêter la machination.

29. Jeudi. Départ des Nantais pour Rennes sous la conduite du graveur François Omnès-Omnibus. En route le groupe augmente.

31. Samedi. La jeunesse de Nantes, de Caen et d'Angers entre dans Rennes. Des troupes sont envoyées en Bretagne pour maintenir l'ordre.

Troubles à Aix, où le peuple s'insurge contre les deux premiers ordres et lapide le carrosse de l'archevêque.

Troubles en Languedoc à propos des difficultés élevées par les États sur la convocation des États Généraux.

Février

1. Dimanche. A Romans, Mounier est accusé de trahison par le Tiers du Dauphiné.

4. Mercredi. Publication des Lettres du roi pour la convocation des États Généraux (datées du 24 janvier) et du Règlement fait par le roi pour l'exécution des lettres de convocation, fixant le mode d'élection et les circonscriptions.

A Rennes la diète des jeunes de Bretagne vote un pacte d'union et de secours mutuel contre la noblesse.

5. Jeudi. Aux Etats de Bretagne le Tiers refuse de voter l'impôt.

6. Vendredi. A Genève, le Conseil des Deux-Cents adopte les articles proposés par le peuple (rappel des exilés, renvoi des régiments étrangers).

7. Samedi. Le parlement de Paris entend les frères Leleu, minotiers à Corbeil, accusés d'augmenter le prix des grains par les boulangers de Paris.

8. Dimanche. La noblesse de Provence exclut Mirabeau qui ne possède pas de fief.

10. Mardi. Le Parlement de Paris condamne l'Histoire secrète de la Cour de Berlin de Mirabeau.

13. Vendredi. Le président du parlement de Grenoble signale à Necker que les paysans refusent de payer les rentes seigneuriales depuis début février.

Au Parlement, réquisitoire de l'avocat général Séguier contre les écrits du Tiers Etat de Bretagne (La Sentinelle du peuple de Volney) et d'autres brochures.

14. Samedi. Début de l'envoi des lettres de convocation pour les pays d'État (jusqu'au 19 mars). A Rennes le Tiers vote l'impôt à la demande de Villedeuil et de Necker.

16. Lundi. Les villageois de Saint-Veran dénoncent la politique d'union du Tiers et de la noblesse aux Etats du Dauphiné.

21. Samedi. L'abbé Jean-Félix Duperey est roué en place de grève pour assassinat.

A la demande de l'archevêque de Paris, le Parlement autorise la consommation d'œufs pendant le carême.

Coup d'état royal en Suède, arrestation de sénateurs et de membres de l'ordre équestre.

24. Mardi gras ; carnaval.

25. Mercredi. Un arrêt du conseil du roi interdit les délibérations hors des assemblées paroissiales ou des corps de métiers.

A Granville, les rentiers du Tiers désignent leurs délégués aux assemblées secondaires.

28. Samedi. Election à Lyon des 36 électeurs des maîtres marchands et ouvriers en étoffes précieuses. Les 36 sont ouvriers.

Mars

1 Dimanche. Les habitants de Saint-Vallier, dans le Dauphiné, veulent que les pauvres exclus des élections rédigent un cahier séparé.

5. Jeudi. Retour triomphal de Mirabeau à Aix.

6. Vendredi. Le Parlement de Paris interdit la vente des brochures sur les événements de Bretagne.

11-12. Mercredi-jeudi. A Reims, la faim pousse les ouvriers du textile à piller les greniers à blé des religieux et à taxer le blé.

14. Samedi. A Manosque, l'évêque de Senez est lapidé par la foule qui l'accuse d'accaparement.

15. Dimanche. La municipalité de Saint-Vallier, dans le Dauphiné, organise une réunion de protestation contre l'éventuelle indemnisation des possesseurs de biens nobles. Création d'une liaison maritime postale bimestrielle entre Bordeaux et les USA.

16. Lundi. L'archevêque d'Embrun demande, au nom du clergé et de la noblesse, que l'élection des députés du Dauphiné soit annulée. Règlement électoral pour la Bretagne.

17. Mardi. Arrêt du parlement de Grenoble : les officiers municipaux du Dauphiné doivent assurer la libre circulation des grains.

18. Mercredi. A Marseille, la voiture de Mirabeau est traînée par le peuple, il est couronné au spectacle ; feux de joie et danses devant sa maison.

A Caen, l'évêque de Bayeux et les chanoines de la cathédrale quittent l'assemblée du clergé qui refuse de condamner le règlement électoral du 24 janvier défavorable au haut clergé.

20. Vendredi. Mirabeau est reconduit à Aix en musique.

23-24. Lundi-mardi. Violentes émeutes de la faim à Marseille et à Toulon où les ouvriers de l'arsenal sont sans salaires depuis deux mois ; pillages, formation d'une garde bourgeoise. Fermentation dans toute la Provence.

25. Mercredi. Émeutes à Aix ; mise en place d'une garde bourgeoise.

26. Jeudi. A Aups en Provence des paysans révoltés assassinent un noble.

28. Samedi. Règlement pour les élections de Paris et de sa prévôté ; institution des districts. Disette et misère; les révoltes agraires éclatent un peu partout, jusqu'en mai, et des troubles graves sont signalés dans de nombreuses villes (Reims, Nancy, Besançon, Avignon...).

Avril

1. Mercredi. A Rennes le Tiers Etat commence à élire ses députés et épure les anoblis. Le Chapelier est exclu.

2. Jeudi. Mirabeau est élu par le Tiers État d'Aix.

Calonne retourne en Angleterre, après avoir essayé de se faire élire à Bailleul. Mort du Sultan Achmet IV, auquel succède Sélim III.

8. Mercredi. A Saint-Etienne l'hôtel de ville est envahi par le peuple qui exige la vérification des poids des boulangers. Les échevins découvrent que tous ont truqué leurs instruments.

11. Samedi. Emeute de la faim à Dunkerque.

12. Dimanche. Pâques.
13. Lundi. Michel Gérard est le seul député paysan du Tiers Etat de Bretagne élu à Rennes pour aller à Versailles.
14. Mardi. A Montlhéry les manifestants obligent les marchands à baisser le prix du blé.
17. Vendredi. Les Etats du Dauphiné demandent aux curés de lire au prône une déclaration demandant au peuple de respecter la propriété et la tranquillité publique.
18. Samedi. Assemblée improvisée du Parlement de Paris ; certains membres tentent de faire adopter des remontrances au roi sur la convocation des Etats Généraux.
19. Dimanche. La noblesse et le clergé de Bretagne, assemblés à Saint-Brieuc, refusent de députer en dehors des formes anciennes.
21. Mardi. Premières assemblées du Tiers parisien, par districts, pour le choix des électeurs : précautions extrêmes pour le maintien de l'ordre.
- 23-24. Mercredi-jeudi. A Caen, émeute de la faim déclenchée par les femmes. Pillage des magasins royaux et répression par la garnison et la garde bourgeoise.
- 27-28. Lundi-mardi. Émeute au faubourg Saint-Antoine ; sac de la maison de Jean-Baptiste Réveillon, propriétaire d'une manufacture de papiers peints, qui propose une baisse des salaires ; répression sanglante par la troupe, 300 morts et des centaines de blessés.
29. Mercredi. Emeute de la faim à Amiens.
30. Jeudi. Première réunion des députés du Tiers de Bretagne à Versailles (le « club breton »). A Marseille des émeutiers s'emparent de trois forts et tuent un commandant. Deux émeutiers contre la manufacture Réveillon sont pendus place de Grève à Paris.

Mai

1. Vendredi. Réveillon demande à être mis en sûreté à la Bastille.
2. Samedi. Présentation des députés des États Généraux au roi.
A Saint-Lô les autorités laissent les habitants organiser des expéditions armées dans les campagnes pour approvisionner la ville en céréales.
4. Lundi. Chant du Veni Creator à Notre-Dame de Versailles ; procession du Saint-Sacrement, suivie par les États Généraux dans les rues tapissées ; messe du Saint-Esprit dans l'église Saint-Louis, sermon de l'évêque de Nancy, « que toute loi et tout jugement viennent de Dieu ».
5. Mardi. Ouverture des États Généraux dans la salle des Menus ; discours du roi, du garde des sceaux Barentin, et de Necker.
6. Mercredi. Les députés de la noblesse et du clergé siègent dans leurs salles respectives ; le Tiers Etat, dans la salle commune, propose une vérification commune des pouvoirs et refuse de se constituer. Les députés du Tiers Etat donnent à leur assemblée le nom de Communes. Arrêt du Conseil d'Etat interdisant toute publication périodique à moins de permission expresse.
7. Jeudi. Arrêt du Conseil d'État supprimant les États Généraux de Mirabeau (dont 2 numéros paraissent le 6 et le 7).
8. Vendredi. Arrêté des électeurs du Tiers État de Paris, protestant contre les arrêts précédents et réclamant la liberté de la presse.

11. Lundi. La Chambre de la noblesse se déclare constituée.
12. Mardi. Service solennel à Saint-Louis de Versailles pour le repos de l'âme de Louis XV ; des députés des trois ordres y assistent.
Les électeurs du Tiers de Paris commencent les élections du dernier degré ; élection de Bailly.
18. Lundi. Mort de l'ancien garde des sceaux Lamoignon.
19. Mardi. Lettre de Maissemy, directeur de la librairie, au Journal de Paris ; les journaux « autorisés » peuvent rendre compte des États Généraux en se bornant aux faits, sans se permettre aucune réflexion.
Fin des élections à Paris, élection de Sieyès.
Les Communes, nom pris par le Tiers État, nomment les députés pour les représenter aux conférences de conciliation.
Le clergé renonce à toute exemption pécuniaire.
22. Vendredi. Après de longues contestations, la noblesse accepte le principe de l'égalité devant l'impôt.
Les Communes refusent d'autoriser un journal des séances, et repoussent la proposition que fait Panckoucke de le publier (discussion poursuivie le 23).
Émeute de la faim à Armentières. Répression par Condé.
23. Samedi. Première conférence des commissaires conciliateurs.
25. Lundi. Les 20 députés des Communes de Paris entrent aux États Généraux. Les conférences prennent fin sans résultat.
26. Mardi. Les articles « audacieux » de la Gazette de Leyde sont dénoncés à la Chambre de la noblesse, qui se déclare de nouveau légalement constituée.
27. Mercredi. Fermentation à Paris et à Versailles ; dès 8 heures du matin, plus de 2 000 personnes se mêlent aux Communes dans leur salle. Dans la chambre du clergé, des curés s'opposent aux évêques, et se déclarent prêts à rejoindre les Communes ; dans celle de la noblesse, d'Eprémesnil évoque le sort de Charles 1^{er} d'Angleterre.
28. Jeudi. Lettre du roi, demandant la reprise des conférences devant des commissaires royaux. La noblesse déclare que la délibération par ordre est « constitutive de la monarchie ».
Aux Communes, les députés bretons demandent que la chambre se constitue sur le champ et se déclare « essentiellement nationale ».
29. Vendredi. Après de longs débats, les Communes acceptent la reprise des conférences et votent une adresse au roi par Mirabeau.
30. Samedi. Début des conférences.
31. Pentecôte.

Juin

1. Lundi. Michel-François d'Ailly, député de Chaumont-en-Vexin, est élu doyen des Communes.
3. Mercredi. Bailly succède à d'Ailly qui démissionne.
Dans la conférence de conciliation, la noblesse refuse le terme de « communes », et ne signe pas le procès-verbal.
4. Jeudi. Mort du dauphin à Meudon.
Necker propose une « ouverture de conciliation » entre les ordres.
6. Samedi. La noblesse accepte le plan de conciliation, mais avec des amendements qui le rendent nul.
Une députation du clergé invite le Tiers à délibérer sur les « besoins pressants du peuple » ; le Tiers y voit une manœuvre, et invite en réponse le clergé à se réunir à lui, pour se constituer en chambre nationale.

- 7.** Dimanche. Projet de règlement provisoire des Communes, institution des bureaux ; motion de supprimer tous les titres étrangers à celui de « représentant des Communes ».
- 9.** Mardi. Dernière conférence de conciliation ; la noblesse refuse de signer le procès-verbal.
- 10.** Mercredi. Les Communes acceptent la motion de Sieyès de se constituer en « assemblée active », d'appeler une dernière fois la noblesse et le clergé à les rejoindre, et de commencer la vérification des pouvoirs.
- 11.** Jeudi. Fête-Dieu ; des députés des ordres assistent à la procession.
- 12.** Vendredi. Députation des Communes auprès des deux ordres pour les inviter à la réunion ; réponses dilatoires. La séance des Communes attire une affluence prodigieuse ; dès 8 heures , la salle est comble ; début de l'appel des députés.
La Chambre de la noblesse nomme son président, le duc de Luxembourg ; adresse au roi le suppliant de « conserver l'ancienne constitution du royaume ».
- 13.** Samedi. Funérailles du dauphin.
Le roi reçoit l'adresse des Communes l'instruisant de la délibération du 10.
Trois curés viennent se réunir aux Communes, sous les applaudissements.
- 14.** Dimanche. Réunion de six autres curés dont Grégoire et Dillon.
Fin de l'appel des députés.
- 15.** Lundi. Les Communes débattent du mode et du titre de leur constitution: « représentants de la nation, connus et vérifiés », ou « Assemblée du peuple français », ou « Assemblée de la plus grande partie de la nation ».
- 16.** Mardi. Dans sa réponse à l'adresse des Communes, envoyée de Marly, le roi désapprouve l'expression de « classes privilégiées » pour désigner les deux premiers ordres, et demande la confiance.
4 000 personnes emplissent la salle dès 7 heures du matin.
Plus de 20 curés prennent encore séance.
Legrand propose le nom d'« Assemblée nationale » ; 83 opposants empêchent la résolution.
- 17.** Mercredi. A midi, sur la proposition de Sieyès, les Communes se constituent en Assemblée nationale, décrètent que les impôts seront levés tant que l'Assemblée subsistera, que ceux qui seront introduits sans le consentement de la nation seront nuls, et reconnaissent la dette publique.
- 19.** Vendredi. Dans la Chambre du clergé, malgré une majorité pour la réunion du Tiers, compte tenu de ceux qui ont voté avec des réserves, le cardinal de La Rochefoucauld lève la séance ; 142 membres restant en séance décident, sous la présidence de l'archevêque de Vienne, la réunion.
Massé dans les cours, le peuple hue l'abbé Maury et les évêques.
Adresse de la Chambre de la noblesse au roi le suppliant de maintenir la distinction des ordres.
- 20.** Samedi. Au conseil du roi, Necker propose le vote par tête, deux chambres, le veto absolu. Les députés des Communes trouvent la salle fermée, et gardée par les troupes, sur ordre du roi envoyé de Marly en prévision d'une séance royale le 22. Sous la pluie, ils gagnent le Jeu de Paume ; serment de ne pas se séparer jusqu'à l'affermissement de la constitution, à l'unanimité moins une voix (Martin Dauch).
- 21.** Dimanche. Rejet du plan de Necker au conseil du roi.
Le roi déclare à une députation de la noblesse qu'il maintiendra son autorité.
- 22.** Lundi. Renvoi de la séance royale au lendemain.
L'Assemblée nationale se réunit dans l'Eglise Saint-Louis, où la rejoignent la majorité du clergé et 2 nobles.
- 23.** Mardi. Séance royale, en l'absence de Necker : le roi casse les arrêtés des Communes, expose ses volontés, et ordonne que chacun des ordres reprenne ses séances.
Après le départ du roi, les Communes restent ; réponse de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé, maître des cérémonies ; sur proposition de Mirabeau, l'Assemblée décrète que ses membres sont inviolables.
De nombreux députés et la foule vont conjurer Necker de ne pas donner sa démission ; scène de sensibilité ; feux de joie devant sa maison.

24. Mercredi. La majorité du clergé se joint de nouveau à l'Assemblée ; cris pour protester contre les gardes armés, qui interdisent à la foule l'entrée de la salle ; motion de Mounier, demandant au roi d'éloigner les troupes. Le carrosse de l'archevêque de Paris lapidé.

25. Jeudi. La minorité de la noblesse, 47 députés, dont le duc d'Orléans, se joint à l'Assemblée, sous ses acclamations : joie à Paris, on tire des fusées dans le jardin du Palais-Royal, on y régale les gardes-françaises. Une députation calme le peuple qui veut forcer l'entrée de la salle. Baudouin agréé imprimeur de l'Assemblée.

26. Vendredi. Les évêques d'Orange et d'Autun (Talleyrand), trois curés, puis l'archevêque de Paris rejoignent encore l'Assemblée.
Ordre donné à six régiments de se rassembler sous Versailles.

27. Samedi. Lettre du roi au clergé et à la noblesse leur demandant de se réunir au Tiers.
Les nobles font leur entrée à 5 heures du soir, dans un silence général. Allégresse populaire, « Vive le roi, vive Necker, vive M. de Montmorin ! »
Un grand nombre de députés et la foule vont sous les fenêtres du roi, qui se présente au balcon avec la reine ; scène d'attendrissement.
Illuminations à Versailles pendant trois nuits, et au Palais-Royal.

30. Mardi. A l'Assemblée, nombreuses protestations de députés nobles contre tout ce qui s'est fait sans leur concours.
Les adresses de félicitations commencent à arriver des provinces.
A Paris, le peuple force la prison de l'Abbaye Saint-Germain et délivre des gardes-françaises détenus pour indiscipline.

Juillet

1. Mercredi. De nouveaux régiments prennent position autour de Paris, sous les ordres du maréchal de Broglie.
Vingt jeunes gens de Paris viennent demander à l'Assemblée la grâce des gardes-françaises ; députation de l'Assemblée au roi pour implorer sa clémence.

2. Jeudi. Lecture à l'Assemblée de la lettre de grâce du roi : « Vive le roi » !

3. Vendredi. Le duc d'Orléans, élu, refuse la présidence de l'Assemblée ; l'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, le remplace.
Arrêté de l'ordre de la noblesse, qui se réunit encore à part, pour demander la conservation des droits constitutionnels de la monarchie.

4. Samedi. L'Assemblée, après de longs débats, décide que Saint-Domingue aura 6 députés. A Fougères les ouvriers cloutiers et tisserands se révoltent contre les propriétaires fonciers qui vendent leur blé hors de la ville.

6. Lundi. Artisans et compagnons de Vitry accusent la municipalité d'encourager la hausse du prix du blé.

7. Mardi. Un savoyard est condamné à mort à Lyon pour avoir incendié la barrière de Perrache.

8. Mercredi. L'adresse de Mirabeau sur l'éloignement des troupes est applaudie avec transport, et acceptée à la quasi-unanimité, sauf l'article sur l'établissement d'une garde bourgeoise à Paris.

9. Jeudi. L'Assemblée nationale se proclame constituante.
Mémoire de Mounier sur les travaux dont l'Assemblée devra s'occuper, et leur répartition entre trente bureaux qui élaboreront la constitution.

10. Vendredi. Le roi reçoit la députation lui portant l'adresse de Mirabeau ; il déclare ne vouloir que le maintien de l'ordre, et propose à l'Assemblée son transfert à Noyon ou à Soissons. La Fayette lit son projet de déclaration des droits.

11. Samedi. Renvoi et départ secret de Necker; nouveau ministère dirigé par Breteuil. Mort du marquis Victor Mirabeau, « l'ami des hommes ».

A Rouen une émeute de la faim est déclenchée par les ouvriers du textile.

12. Dimanche. La nouvelle du renvoi de Necker connue à Paris en fin de matinée ; on prend la cocarde verte au Palais-Royal ; fermeture de la Bourse et de tous les spectacles ; les bustes de Necker et du duc d'Orléans promenés dans les rues.

Les troupes sont cantonnées au Champ-de-Mars sous les ordres de Bezenval ; à 17 heures, Lambesc et le Royal-Allemand chargent la foule aux Tuileries.

A 22 heures, les régiments suisses interviennent près des Champs-Élysées, puis battent en retraite sous le feu des gardes-françaises.

Soulèvement à Autun contre la hausse du prix des céréales.

13. Lundi. Dans la nuit à Paris, incendie des barrières.

A 6 heures, pillage de la maison de Saint-Lazare ; à 8 heures, réunion à l'Hôtel-de-Ville de l'assemblée des électeurs de Paris, qui forment un « comité permanent » et une « milice bourgeoise » ; ils convoquent les assemblées de districts; on prend la cocarde bleue et rouge.

Pillage des armes du Garde-Meuble.

Sur des motions de Mounier et de La Fayette, lettre de l'Assemblée au roi, demandant l'éloignement des troupes, l'établissement de gardes bourgeoises, le rappel des ministres renvoyés, et déclarant la responsabilité des ministres actuels.

Averses considérables et coups de vents violents une grande partie de la journée; tonnerre sur les 9 heures et demie du soir.

La halle aux grains de Sens est pillée.

14. Mardi. Vent d'ouest fort ; ciel couvert une grande partie de la journée.

A 10 heures, enlèvement des armes aux Invalides;

10 heures 30, première députation des électeurs de Paris à la Bastille ; attaquée à 15 heures 30, la Bastille tombe à 17 heures.

Mise à mort du gouverneur de Launay, puis du prévôt des marchands Flesselles.

Bezenval se replie vers Saint-Cloud.

Députation sans succès de l'Assemblée au roi.

Nomination des membres du comité de constitution.

A Rouen, 300 à 400 personnes envahissent la filature de velours de Debourges et Calonne. Trente métiers mécaniques sont brisés, et la corderie de la fabrique saccagée.

15. Mercredi. Le roi se rend à l'Assemblée à midi, lui déclare sa confiance et annonce l'éloignement des troupes ; il est raccompagné au château, dans l'enthousiasme général.

Au début de l'après-midi, députation de 60 députés à l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour annoncer la démarche du roi ; Bailly proclamé maire et La Fayette commandant de la milice; le soir, Te Deum d'action de grâce à Notre-Dame.

Au Havre la population armée s'empare de la tour François 1^{er}.

16. Jeudi. Heurt à l'Assemblée entre Mirabeau et Mounier, à propos d'un projet d'adresse du premier pour demander au roi le renvoi des ministres ; le roi fait annoncer le rappel de Necker, et son intention d'aller à Paris. Déclaration de la noblesse et du clergé, qui renoncent aux mandats impératifs et au vote par ordre. L'assemblée des électeurs décide la démolition de la Bastille.

Bailly maire de Paris.

Formation de comités permanents et de milices dans de nombreuses villes de province.

17. Vendredi. Le matin, départ en émigration du comte d'Artois, du prince de Condé, de Breteuil...

Le roi traverse Paris armé, aux seuls cris de « Vive la Nation » ; reçu à l'Hôtel-de-Ville par Bailly et La Fayette, il paraît au balcon, portant la cocarde tricolore. « Vive le Roi » Pierre-François Palloy commence la démolition de la Bastille.

Émeute à Saint-Germain-en-Laye, le meunier Sauvage, accusé d'accaparement, est décapité. A Rouen installation d'une nouvelle municipalité par les patriotes.

18. Samedi. Émeute à Poissy, le fermier Thomassin sauvé de justesse par une députation de l'Assemblée.

Le duc de Liancourt président de l'Assemblée.

19. Dimanche. Au château de Quincey, près de Vesoul, lors d'une fête, explosion accidentelle que l'on attribue à une ruse diabolique du propriétaire ; énorme retentissement; révolte dans toute la Franche-Comté ; début de la « grande peur », et extension de la « révolution municipale ».

Au Mans, devant l'émeute, les pauvres emprisonnés pour vol pendant l'hiver sont relâchés par les autorités.

20. Lundi. A l'Assemblée, motion de Lally-Tolendal proposant une proclamation pour appeler le peuple à l'ordre et au respect des lois ; vive opposition de Buzot, Mirabeau, Robespierre¹.

La garnison de Caen est chassée par la foule.

A Rouen, deux métiers anglais sont détruits.

21. Mardi. Graves émeutes à Strasbourg et à Lille : le commandant lapidé, maisons saccagées.

A Cherbourg, devant l'émeute le maire doit quitter la ville.

Reprise des spectacles à Paris, représentation de la Partie de chasse d'Henri IV.

22. Mercredi. Foulon et Bertier de Sauvigny pendus en place de Grève.

Arrestation de Bezenval près de Paris.

A Falaise, le marquis de Ségrie renonce à ses droits féodaux devant notaire par crainte d'une émeute. A Ballon, le lieutenant du Mans et le seigneur du village sont assassinés par les paysans.

23. Jeudi. La proclamation proposée par Lally-Tolendal le 20 est enfin adoptée, avec des amendements. Des députés des électeurs de la Commune demandent à l'Assemblée la création d'un tribunal pour les crimes de lèse-nation.

La Fayette veut donner sa démission de commandant de la milice ; les districts le conjurent de rester.

24. Vendredi. Arrêt de l'assemblée générale des électeurs de la Commune : toute publication doit porter le nom de l'auteur ou de l'imprimeur, les colporteurs d'écrits non signés seront emprisonnés. Beaumarchais donne 12 000 livres pour les pauvres du faubourg Saint-Antoine.

25. Samedi. Première réunion de l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris, élue le 24 (120 membres, 2 par district).

26. Dimanche. Début de la révolte paysanne dans le Mâconnais. Maury arrêté à Péronne.

27. Lundi. Clermont-Tonnerre présente, au nom du comité de constitution, les vœux des cahiers. L'Assemblée demande la libération de Maury.

29. Mercredi. Retour de Necker : il entre dans l'Assemblée à 14 heures, au milieu de transports d'enthousiasme et de sensibilité.

L'Assemblée décide que tous les votes se feront à la majorité simple.

Arrêté du Comité provisoire de l'Hôtel-de-Ville soumettant la vente des estampes à l'approbation d'un membre de l'Académie de peinture et de sculpture.

Dans le Sundgau les paysans attaquent les châteaux puis les juifs.

30. Jeudi. Necker reçu à l'Hôtel-de-Ville de Paris par l'Assemblée des électeurs et par l'Assemblée des 120 représentants; dans l'enthousiasme, il obtient la libération de Bezenval et un arrêté d'amnistie générale.

Réactions très vives de districts, surtout celui de l'Oratoire, effervescence dans Paris ; l'assemblée des électeurs doit rapporter son arrêté.

Les représentants décident de placer le buste de Necker à l'Hôtel-de-Ville.

31. Vendredi. L'Assemblée approuve l'arrêté définitif des électeurs revenant sur l'amnistie ; Robespierre demande la punition des crimes comme un « droit de la nation ».

Août

1. Samedi. Discussion à l'Assemblée : la déclaration des droits précèdera-t-elle la constitution ?

Une députation des électeurs signale l'extrême fermentation de Paris et demande l'institution rapide d'un tribunal pour juger des crimes contre la nation.

¹ Robert Pierre dans les gazettes !

Grave émeute à Lyon ; la milice bourgeoise de cette ville fait une expédition « pleine de succès » contre les « brigands » des environs.

A Saint-Denis le lieutenant du maire est tué pendant une distribution de pain aux pauvres. A Valenciennes deux paysans pris pendant les émeutes sont pendus.

2. Dimanche. Arrêté du Comité de police de la Commune rendant obligatoire l'autorisation des imprimés pour la circulation par la poste.

3. Lundi. Le Chapelier président de l'Assemblée; débats sur la situation alarmante des provinces. A Saint-Denis, le lieutenant de mairie, Châtel, tué par le peuple qui exige le pain à 2 sols la livre; la garde bourgeoise empêche que sa tête soit portée à Paris.

Troubles à Rouen contre les autorités et les machines; l'acteur François Bordier, du théâtre des Variétés, parmi les meneurs, est arrêté.

Règlement du Comité permanent de l'Hôtel-de-Ville enjoignant aux imprimeurs le dépôt au Comité et à la Chambre syndicale de la librairie d'un exemplaire de chaque ouvrage, signé de l'auteur et du libraire.

Dans la nuit, le club breton décide des initiatives de la séance du lendemain.

4. Mardi. En dépit de l'opposition de Malouet, l'Assemblée décide de placer la déclaration des droits en tête de la constitution.

Une lettre du roi annonce la composition du nouveau ministère ; applaudissements.

Séance nocturne : à l'initiative de Noailles, puis du duc d'Aiguillon, l'Assemblée décide, dans une surenchère de « sacrifices » et de « générosités », la suppression des privilèges, du « régime féodal » pour tout ce qui touche aux personnes, le rachat des droits féodaux sur les propriétés, et proclame Louis XVI « restaurateur de la liberté française ».

A Rouen, François Bordier est libéré par des émeutiers.

5. Mercredi. L'Assemblée commence la discussion des décrets consécutifs à la nuit du 4. A Saint-Jacques-du-Haut-Pas, service funèbre pour les citoyens tués lors de la prise de la Bastille, premier Discours sur la liberté française de l'abbé Fauchet.

Nombreux services funèbres, Te Deum, bénédictions de drapeaux, processions à Sainte-Geneviève en août et septembre.

A Bayeux émeute contre le prix du sel.

6. Jeudi. Séance tumultueuse à l'Assemblée ; vive résistance du clergé à la suppression des dîmes. Fermentation à propos d'un bateau de poudre arrêté à Paris : le marquis de La Salle échappe de peu à la foule ameutée.

Les chasseurs envahissent les campagnes autour de Paris ; les paysans sonnent le tocsin contre eux. A Rouen, le journalier Jacques Castel est pendu « pour avoir demandé l'aumône avec insolence ». 6 émeutiers sont pendus entre le 6 et 21 août.

7. Vendredi. Le garde des sceaux expose à l'Assemblée les « malheurs publics » et Necker demande un emprunt de 30 millions.

Arrêté de la Commune pour faire cesser les attroupements séditieux.

8. Samedi. Dans la discussion sur l'emprunt, le marquis de Lacoste demande que les biens ecclésiastiques soient déclarés propriété de la nation et que le clergé soit pensionné.

D'Eprémesnil reparait à l'Assemblée.

On trouve dans les rues de Paris des mèches soufrées ; anxiété persistante du « complot ».

Le peuple de Versailles libère un parricide au moment où il allait être rompu.

L'Assemblée de la Commune occupée toute la nuit par la révélation d'un prétendu retour du prince de Conti.

9. Dimanche. L'Assemblée décrète l'emprunt de 30 millions à 4,5 % (2,6 millions seulement seront souscrits au 27 août).

Retour de Maury.

A Fontenay-le-Comte la foule détruit la maison du sénéchal accusé d'accaparement.

10. Lundi. Dans la discussion sur la dîme, Mirabeau parle de « salarier » le clergé: « Je ne connais que trois manières d'exister dans la société, il faut y être mendiant, voleur ou salarié ».

Sieyès s'oppose à la suppression des dîmes.

Décret invitant les municipalités à maintenir l'ordre, et imposant aux troupes le serment d'obéissance « à la nation, au roi et à la loi ».

Les dames du marché Saint-Martin présentent le bouquet à Sainte-Geneviève, puis, à l'Hôtel-de-Ville, à La Fayette.

11. Mardi. Les membres du clergé se précipitent en foule au bureau de l'Assemblée pour déclarer leur renonciation aux dîmes : applaudissements, moment d'enthousiasme.

Suppression de la vénalité des offices de judicature; rédaction définitive des décrets du 4 août.

12. Mercredi. Target propose le texte de l'adresse au roi pour accompagner les décrets; lorsqu'il est question de les porter « aux pieds » de Sa Majesté, on crie: « Point de pieds » !

Motion du duc de Liancourt pour accorder un traitement aux députés; les bureaux le fixent ensuite à 18 livres par jour.

Emeute à Caen, le major Belzunce est mis à mort par le peuple pour avoir insulté la cocarde tricolore. Le comité municipal démissionne le lendemain.

13. Jeudi. L'Assemblée se porte en corps chez le roi pour lui porter les décrets du 4 août ; Te Deum dans la chapelle du château.

Les enfants du « prince citoyen » (le duc d'Orléans) visitent les ruines de la Bastille en compagnie de Mme de Genlis.

Marat arrêté pour propos peu décents contre l'administration, à la suite d'un refus de permission pour le journal qu'il veut publier.

Dans les districts, début des élections des officiers de la milice.

14. Vendredi. Déclaration du roi pour l'exécution du décret du 10, et lettre aux officiers et soldats pour le rétablissement de la discipline.

15. Samedi. Assomption. Procession du vœu de Louis XIII autour du château de Versailles, députation de l'Assemblée.

A Nantes les soldats de Rohan fraternisent avec le peuple.

17. Lundi. Clermont-Tonnerre président de l'Assemblée.

Début de la discussion sur la déclaration des droits ; Mirabeau lit son projet, et Bergasse son projet d'organisation du pouvoir judiciaire.

Arrêtés de la Commune ordonnant la dispersion des ouvriers des ateliers de Montmartre, et contre les patrouilles d'enfants.

Troubles graves à Besançon, une partie des troupes se soulève, pillages.

18. Mardi. Le prince-évêque de Liège est chassé par la population.

A Paris, réunion de 3 000 garçons tailleurs en face du Louvre, pour demander 40 sous par jour, et de garçons perruquiers aux Champs-Élysées.

Mirabeau propose à l'Assemblée que la déclaration des droits soit renvoyée à la fin de la constitution ; on lui reproche d'abuser du talent de l'éloquence.

19. Mercredi. L'Assemblée décide de discuter le projet de déclaration du 6^e bureau ; Lally-Tollendal présente son projet de partage des pouvoirs entre deux chambres.

Au Théâtre Français, lors d'une représentation d'Ericie ou la vestale, de Dubois-Fontanelle, le public demande Charles IX de M.-J. Chénier : « Point de permission » !

Troubles graves à Marseille jusqu'au 21 ; la garde citoyenne assaillie et dispersée. la maison d'un échevin saccagée.

20. Jeudi. Préambule et premiers articles de la Déclaration des droits.

Fondation à l'Hôtel de Massiac de la « société correspondante des colons français ». Disette de plus en plus sensible à Paris.

21. Vendredi. L'acteur Bordier et Jourdan sont pendus à Rouen, comme meneurs.

L'affaire de Mariembourg (4 citoyens emprisonnés arbitrairement) portée à l'Assemblée.

23. Dimanche. Discussion de l'article de la Déclaration sur la liberté des opinions religieuses, discours de Rabaud Saint-Étienne ; une rédaction restrictive l'emporte malgré les efforts de Mirabeau ; séance tumultueuse, le président offre sa démission, qui est refusée.

24. Lundi. Vote de l'article sur la liberté de la presse.

Réhabilitation de Boncerf, dont les Inconvénients des droits féodaux ont été condamnés par le Parlement de Paris en 1776.

25. Mardi. Saint-Louis ; 48 députés présentent le bouquet au roi. Les élus de Paris et La Fayette sont reçus avec dédain par Marie-Antoinette.

Ouverture du Salon de peinture au Louvre.

Rixes à la porte des boulangers de Paris.

26. Mercredi. Achèvement de la Déclaration des droits.

L'Assemblée municipale adopte le projet de règlement de la Garde nationale de Paris.

Messe en musique à Saint-Sulpice, Te Deum, pain bénit, bénédiction des drapeaux.

45 villages du bocage normand autour de Condé-sur-Noireau forment une alliance défensive.

27. Jeudi. Dans un mémoire lu à l'Assemblée, Necker demande un second emprunt de 80 millions à 5 %. Atroupement de domestiques au Palais-Royal, pour demander le renvoi des domestiques étrangers. Mort du banquier Pinet.

Décret de la Chambre impériale de Wetzlar, condamnant la révolution de Liège.

28. Vendredi. Ouverture des débats sur la constitution ; Mounier lit son plan de constitution.

29. Samedi. Séance tumultueuse sur le veto.

Décret sur la libre circulation des grains, sauf à l'exportation.

Les ouvriers de Montmartre renvoyés dans leurs provinces, avec de grandes précautions de sécurité.

30. Dimanche. Vive agitation au Palais-Royal ; motion contre le « parti » qui veut imposer le veto absolu ; lettres au président de l'Assemblée et à ses députés : « Changez ou sauvez-vous ». Le soir Saint-Huruge tente d'entraîner les Parisiens à Versailles ; ils sont arrêtés par la garde nationale.

31. Lundi. La Luzerne, évêque de Langres, président de l'Assemblée ; émotion soulevée par la motion et les lettres des « factieux » du Palais-Royal ; le député Goupilier s'écrie : « Catilina est à nos portes, et nous disons qu'il n'y a pas lieu de délibérer ».

Les motionnaires du Palais-Royal députent à l'Hôtel-de-Ville pour demander une assemblée générale des districts.

Deuxième discours de Fauchet sur la liberté française devant les districts réunis du faubourg Saint-Antoine.

La municipalité de Paris ferme trois des cinq ateliers de charité destinés aux sans-travail.

Septembre

1. Mardi. Le discours de Mirabeau en faveur du veto absolu fait sensation.

Arrêté de la Commune contre les attroupements; nombreuses patrouilles au Palais-Royal, le café de Foy fermé; autre arrêté interdisant aux colporteurs de crier aucun écrit autre que les décrets de l'Assemblée et les actes officiels.

2. Mercredi. Discours de Barnave et de Target en faveur du veto suspensif.

Arrestation de Saint-Huruge au Palais-Royal ; patrouilles, saisies de brochures et de journaux.

3. Jeudi. Première représentation à l'Ambigu-Comique de La Fête du grenadier, « pantomime nationale et militaire » (le grenadier à qui on doit la prise de la Bastille).

4. Vendredi. Discours de Mounier sur les deux chambres et le veto absolu.

7. Lundi. Onze femmes et filles d'artistes, « nouvelles Romaines », vêtues de blanc, viennent à l'Assemblée faire l'offrande de leurs bijoux : début du grand mouvement des « dons patriotiques ».

8. Mardi. Jour de la Vierge ; pas de séance.

9. Mercredi. Séance très mouvementée sur la permanence de la représentation nationale, qui est décrétée, et les deux chambres ; Virieu apostrophe les « démagogues » de l'Assemblée ; le président démissionne et quitte la salle, Clermont-Tonnerre le supplée.

Le maire de Troyes, Huez, accusé d'avoir empoisonné les farines, est mis à mort, son cadavre traîné dans les rues.

10. Jeudi. L'Assemblée décide que le corps législatif ne sera composé que d'une chambre ; elle discute une adresse de la ville de Rennes qui déclare traîtres à la patrie ceux qui acceptent le veto. Création d'un comité pour la réforme de la jurisprudence criminelle.

11. Vendredi. L'Assemblée refuse d'entendre la délibération du Conseil du roi sur le veto, à l'issue d'une séance tumultueuse, elle se prononce pour le veto suspensif. Elle décide d'ouvrir un registre des dons patriotiques.

12. Samedi. La législature sera de 4 ans.

Démission du comité de constitution (Mounier, Lally, Clermont-Tonnerre, Bergasse, Talleyrand, Sieyès).

Émeute à Orléans, un convoi de grain est attaqué, des habitants de Saint-Sauveur et d'Olivet tentent d'entrer en ville pour piller les boulangeries. L'émeute est réprimée par la garde nationale, 90 tués.

13. Dimanche. Révolte de la faim à Versailles ; la foule veut pendre un boulanger et dévaste sa maison.

À Orléans un meneur est pendu. En guise de protestation le peuple a retiré sa cocarde. Le pape,

Pie VI, écrit à Louis XVI qu'il veut éviter une rupture avec la France.

14. Lundi. Clermont-Tonnerre président de l'Assemblée ; après une séance houleuse, elle décide que le président demandera immédiatement au roi la sanction des arrêtés des 4-11 août.

Le faubourg Saint-Antoine va en procession à Sainte-Geneviève, portant un modèle de la Bastille en carton haut de 4 pieds.

À Tréguier, l'évêque publie un mandement contre les droits de l'homme et l'abolition de la féodalité.

15. Mardi. L'Assemblée décrète la personne du roi inviolable et sacrée ; discussion sur la succession de la couronne.

Disette à Paris, les boulangeries sont assiégées.

Beaumarchais, qui, le 14, s'est justifié devant la Commune des inculpations portées contre lui, reprend sa place parmi les représentants.

16. Mercredi. Jean-Paul Marat fonde l'Ami du peuple.

17. Jeudi. Insurrection des nègres à la Martinique.

D'Estaing, commandant de la garde citoyenne de Versailles, engage la municipalité à requérir un régiment pour le maintien de l'ordre.

18. Vendredi. La lettre du roi, contenant ses observations critiques sur les décrets du 4 août, provoque le mécontentement de l'Assemblée ; motion de Le Chapelier, soutenue par Mirabeau, pour redemander la promulgation immédiate. Motion de Volney, demandant l'élection d'une nouvelle assemblée, « véritablement nationale ».

À 17 heures, le libraire du Journal de la Ville est assiégé par des garçons boulangers reprochant à l'auteur, Luchet, d'avoir publié que le pain contient de la chaux.

19. Samedi. Les districts de Paris élisent la nouvelle assemblée générale des représentants de la Commune, de 300 membres. La motion de Volney, à laquelle s'oppose Mirabeau, est renvoyée.

Le président de l'Assemblée redemande au roi la promulgation des arrêtés du 4 août.

À Rouen, la puissante machine à filer d'un filassier est démantelée, et sa boutique mise à sac,

21. Lundi. Le roi accepte la publication, non la promulgation ; la durée du veto suspensif sera de deux législatures.

22. Mardi. Vote de l'article 1 de la Constitution: « Le gouvernement français est monarchique. Il n'y a point en France d'autorité supérieure à la loi; le roi ne règne que par elle. ... » ; l'Assemblée supplie le roi de ne pas envoyer sa vaisselle à la monnaie.

Les districts de la Trinité, des Petits-Pères et des Cordeliers députent à la Commune pour demander l'éloignement des troupes.

Première de Raymond V, Comte de Toulouse, comédie héroïque de Sedaine, écrite en 1777 pour Catherine II.

23. Mercredi. Décrets sur le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ; suspension de la collation des bénéfices ecclésiastiques.

Arrivée du régiment de Flandre à Versailles.

Décret menaçant de la Chambre impériale de Wetzlar contre la ville de Liège.

24. Jeudi. Necker présente à l'Assemblée un tableau déplorable de la situation des finances et du crédit, et demande une contribution du quart du revenu.

25. Vendredi. L'Assemblée débat sur la dédicace de l'édition des Œuvres de Voltaire par Palissot, et décide de ne recevoir aucune dédicace.

Décret annonçant la suppression de la gabelle et fixant le prix du sel à 6 sols la livre.

Le n° 15 de l'Ami du peuple dénoncé à l'Assemblée de la Commune, pour fausses inculpations contre son administration.

26. Samedi. L'Assemblée consent au plan de Necker, et vote la contribution volontaire du quart du revenu, après un discours éclatant de Mirabeau.

L'archevêque de Paris propose au nom du clergé le sacrifice de l'argenterie des églises qui n'est pas nécessaire à la décence du culte public. Don patriotique des Comédiens français.

Départ de Paris de Thomas Jefferson, ambassadeur des Etats-Unis, nommé au poste de secrétaire d'État.

27. Dimanche. Bénédiction générale des drapeaux de la Garde nationale parisienne à Notre-Dame, Te Deum solennel; troisième discours de Fauchet sur la liberté française.

28. Lundi. Mounier président de l'Assemblée. Décision de faire imprimer la liste des pensions ; les juifs d'Alsace mis sous la protection de la loi ; les religieux de Saint-Martin-des-Champs de Paris font à la patrie l'offrande des biens de leur ordre (de Cluny).

L'Ami du peuple dénoncé de nouveau à la Commune; Marat comparaît.

29. Mardi. Mirabeau suggère que les ministres soient pris dans l'Assemblée ; décrets sur la responsabilité des ministres et la fonte de l'argenterie des églises.

Rapport de Thouret sur la division territoriale et administrative du royaume.

Formation du Conseil des 60 à la Commune.

A la suite du refus du curé, le peuple exige l'enterrement de Perrot, compagnon charpentier, à Saint-Jacques-de-La-Boucherie, en grand convoi, et son inhumation dans l'église dans un caveau de riche.

30. Mercredi. L'Assemblée de la Commune décide que la circulation des imprimés ne fera plus l'objet d'aucune permission.

Octobre

1. Jeudi. Banquet des gardes du corps à Versailles.

Article de la constitution sur le consentement des représentants de la nation à l'impôt et à l'emprunt. Une députation des syndicats offre à l'Assemblée le don patriotique de la communauté des libraires de Paris.

Necker présente la rédaction de son plan de finances et offre une contribution personnelle de 100 000 livres.

2. Vendredi. L'Assemblée demande au roi l'acceptation des décrets du 4 août et la Déclaration des droits.

3. Samedi. Adoption du texte de l'adresse de Mirabeau aux commettants sur la contribution ; décret autorisant le prêt à intérêt, au taux fixé par la loi.

4. Dimanche. Arrêté du district des Cordeliers, signé Danton, dénonçant l'« orgie », interdisant de porter la cocarde noire et enjoignant à La Fayette d'aller à Versailles demander le départ du régiment de Flandre.

5. Lundi. Temps couvert toute la journée ; averse à 15 heures ; pluie continue toute la soirée.

Vive discussion à l'Assemblée sur le refus du roi de promulguer les arrêtés du 4 août et la Déclaration.

Pétition dénonce le banquet des gardes du corps.

Les femmes de Paris envahissent l'Hôtel-de-Ville, y prennent les armes, et marchent sur Versailles ; elles entrent dans l'Assemblée à 17 heures, y demandent du pain; le roi revient précipitamment de la chasse et reçoit leur députation.

La Fayette arrive à 23 heures à la tête de la Garde nationale parisienne.

Emeute à Saint-Etienne contre la municipalité qui tarde à baisser le taux de la gabelle.

- 6. Mardi.** Grande pluie une partie de la nuit ; averses dans la matinée.
A 1 heure du matin, les députés sont invités à retourner à l'Assemblée au son du tambour.
Dans la nuit, le roi accepte « purement et simplement » les décrets du 4 août et la Déclaration. A 6 heures, violents incidents devant le château, qui est envahi par le peuple; les gardes du corps poursuivis et tués dans les appartements et le parc.
Après l'intervention de la Garde nationale, le roi annonce au balcon sa résolution d'aller à Paris.
L'Assemblée se déclare inséparable du roi.
Le soir, le roi et la famille royale sont reçus à l'Hôtel-de-Ville, et s'installent aux Tuileries. Arrestation des « enrôleurs » de la rue Mazarine, Mlle de Bissy, Livron et l'abbé Douglas.
- 7. Mercredi.** Foule aux Tuileries pour voir le roi et la reine, qui sont acclamés.
La « procession du Recteur » de l'Université de Paris annulée, « vu les circonstances ». Lally-Tollendal quitte Paris pour la Suisse.
Emeute à Liège, jusqu'au 9.
- 8. Jeudi.** Mounier se fait suppléer à la présidence.
Décret sur la réforme de la législation criminelle.
En exécution d'un mandat du Châtelet, la garde nationale investit la maison de Marat, qui s'échappe et se cache.
- 9. Vendredi.** Proclamation du roi pour rassurer les provinces sur son installation à Paris. L'Assemblée décide de n'accorder des passeports aux députés qui désirent la quitter (plus de 200 demandes) que sur l'exposé des motifs fait devant elle.
Prise de Belgrade par l'armée autrichienne.
- 10. Samedi.** Louis XVI « devient roi des Français ».
Malouet demande à l'Assemblée la proscription des journaux et libelles qui diffament ses membres; Mirabeau dénonce les propos du ministre Saint-Priest aux femmes qui lui demandaient du pain ; Custine demande une loi martiale.
La proposition de Talleyrand de déclarer les biens du clergé propriété de la nation reçue avec des applaudissements inouïs.
Brissot lit à l'Assemblée l'adresse de la Commune promettant la liberté de ses débats et la sûreté de ses membres.
L'assemblée de la Commune vote une adresse aux provinces.
Des maisons de Paris sont « marquées » à la craie, d'un numéro ou d'une croix : vives inquiétudes. Mounier et la princesse d'Hénin quittent Paris pour le Dauphiné.
- 11. Dimanche.** La commission intermédiaire du Dauphiné convoque les États de la province pour le 2 novembre à Romans.
Les Dames de la Halle font chanter un Te Deum dans l'église des Petits-Pères, les enfants du duc d'Orléans y assistent.
- 12. Lundi.** Fréteau président; l'Assemblée arrête la formule de promulgation des lois : Louis XVI, « par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle de l'Etat, roi des Français ». Requête de Marat à l'Assemblée, où il se plaint de la violation de son domicile.
Première représentation du Souper d'Henri IV, ou le laboureur devenu gentilhomme, de Boutillier et Desprez de Valmont, applaudissements à tous les passages qui s'appliquent à Louis XVI. Le comte d'Artois, émigré depuis juillet, demande à l'empereur d'intervenir en France.
- 13. Mardi.** Début de la discussion sur les biens du clergé ; discours de Maury, Camus, Barnave. Troubles à Alençon, arrestation du vicomte de Caraman.
- 14. Mercredi.** L'Assemblée accorde au duc d'Orléans un passeport pour l'Angleterre.
Commencement des débats sur la division du royaume en départements.
Mirabeau lit un projet de loi martiale.
Les crimes de lèse-nation déferés provisoirement au Châtelet.
- 15. Jeudi.** Dernière séance de l'Assemblée nationale à Versailles.
Mirabeau envoie une note secrète au roi.
Devant la multiplication des demandes de passeports, l'Assemblée décrète qu'ils ne seront délivrés que pour des causes urgentes et pour un temps déterminé ; dénonciation du mandement de l'évêque de Tréguier ; abolition des distinctions de place et de costume des députés.

- 16.** Vendredi. Arrivée de Mounier à Grenoble.
Protestation de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse contre les décrets de l'Assemblée.
- 17.** Samedi. A Rouen, la faim pousse les ouvriers à saccager 6 filatures.
Linguet retenu prisonnier dans sa chambre, à Bruxelles, sur l'ordre de l'Empereur.
- 18.** Dimanche. Le roi passe en revue la Garde nationale sur les Champs-Élysées. A Lannion, la foule s'empare d'un convoi de blé destiné à Brest.
- 19.** Lundi. Première séance de l'Assemblée nationale à Paris, dans la chapelle de l'Archevêché.
Le duc d'Orléans ayant été arrêté à Boulogne, elle envoie l'ordre de le laisser partir pour l'Angleterre.
Nouvelle disette à Paris.
La commune de Paris interdit l'accès à la Garde nationale aux déserteurs de l'armée.
- 20** Mardi. Discussion sur les conditions d'éligibilité dans les assemblées primaires (citoyens actifs et passifs).
L'Assemblée mande le garde des sceaux pour s'expliquer sur les retards d'exécution de ses décrets dans les provinces.
Discours de Robespierre contre le mandement de l'évêque de Tréguier.
A Rouen, Duchesne, maître-toilier, accusé d'avoir brisé les deux métiers mécaniques de son voisin, est pendu.
- 21.** Mercredi. Meurtre du boulanger François au marché de la Pallu de Paris ; on porte sa tête dans les rues.
Vote de la loi martiale ; Robespierre s'y oppose et demande un « tribunal vraiment national » formé de députés pour découvrir la « conspiration ».
Le bruit se répand que Mirabeau sera bientôt ministre.
L'Assemblée de la Commune décide de former un comité de recherche, dont Brissot fait partie.
- 22.** Jeudi. Une députation de « citoyens libres et de couleur des colonies » vient réclamer à l'Assemblée l'égalité des droits politiques.
Débats sur le mandement de l'évêque de Tréguier, et sur les conditions d'éligibilité (contribution directe de trois journées de travail au tarif du lieu).
L'assassin du boulanger François, fort du Port-au-Bled, condamné à être pendu.
- 23.** Vendredi. Le « vieillard du Mont-Jura ». Jean Jacob, né le 10 novembre 1669, est introduit dans l'Assemblée, qui se lève et applaudit.
Discours de Thouret sur les biens du clergé.
Protestation de membres du district de Saint-Martin-des-Champs contre la loi martiale.
- 24.** Samedi. Pour avoir protesté contre la loi martiale, Jean-Marie Martin (notaire) et Pierre Duval (tabletier) sont arrêtés à Paris.
A Toulouse le clergé condamne la suppression de la dîme.
Manifeste des insurgés belges déclarant Joseph II déchu de la souveraineté des Pays-Bas.
- 25.** Dimanche. Arrestation d'Augeard convaincu d'avoir comploté la fuite de la famille royale, et du libraire Le Tellier, pour l'impression du pamphlet Domine salvum fac Regem.
- 26.** Lundi. Décret prononçant la surséance de toute convocation d'États provinciaux (en riposte à celle des États du Dauphiné).
La ville de Lannion est occupée par 2 000 volontaires nationaux brestois venus récupérer le blé confisqué le 18.
- 27.** Mardi. Décret excluant de l'éligibilité les serviteurs à gages, les faillis et les banqueroutiers. Les représentants de la Commune dénoncent officiellement le prince de Lambesc et autres accusés du crime de lèse-nation.
Le district de Saint-Martin-des-Champs révoque la protestation de ses membres, et agréé la loi martiale.
- 28.** Mercredi. Camus président.
Mirabeau propose la cérémonie d'inscription des jeunes gens sur le registre des citoyens, avec prestation de serment.
Sur la réclamation d'une religieuse d'un couvent de Paris, l'Assemblée suspend provisoirement l'émission des vœux monastiques.
Planterre, chargé de l'approvisionnement de Paris à Vernon, assailli par le peuple, échappe de peu à la pendaison ; l'Assemblée décide l'envoi de troupes.

29. Jeudi. A l'issue d'une séance tumultueuse, et malgré l'opposition de Robespierre, Pétion, Mirabeau, Grégoire. ..., l'Assemblée vote le décret du « marc d'argent ».

Dans la nuit, « prise des Annonciades » : la Garde nationale investit le couvent des « Filles-Bleues » à Paris et le fouille, sur le bruit que l'ancien garde des sceaux Barentin s'y cachait.

Le secrétaire des commandements de la reine est trouvé en possession d'un plan d'enlèvement du roi.

30. Vendredi. Discours de Mirabeau, Maury, Thouret sur les biens ecclésiastiques.

31. Samedi. Le soir, dans une église de Douai, Mlle Mellé découvre par hasard des conspirateurs et les fait fuir.

Novembre

1. Dimanche. Peltier arrêté au Théâtre de Monsieur, et conduit au comité de recherche.

2. Lundi. Jour des morts.

Décret mettant les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation ; foule sur le parvis de Notre-Dame ; les membres du clergé hués à la sortie de l'Archevêché. Bientôt circule un « Billet d'enterrement du clergé ».

3. Mardi. Sur proposition d'A. de Lameth, décret suspendant la rentrée des Parlements ; Thouret propose son plan de division de la France en 80 départements ; Mirabeau y oppose le sien. Rivarol, de retour des Pays-Bas, arrêté le soir et conduit à l'Abbaye, où il ne reste que quelques heures.

4. Mercredi. L'évêque de Clermont dénonce à l'Assemblée le Catéchisme du genre humain. Première représentation de Charles IX de Marie-Joseph Chénier au Théâtre Français, grande affluence.

La Société de la Révolution de 1688, sous la présidence de Lord Stanhope, et sur proposition du Dr Price, félicite l'Assemblée Nationale pour la révolution qui s'effectue en France (cet arrêté y sera lu le 28 novembre).

5. Jeudi. Décret sur l'élection des suppléants : « Il n'y a plus en France aucune distinction d'ordres ». Protestation de Mirabeau contre l'usage de la procédure prévôtale à Marseille.

A Ajaccio et Bastia, heurts entre la troupe et les citoyens patriotes qui veulent constituer une milice. Les déserteurs de l'armée veulent entrer dans la Garde Nationale de Paris.

6. Vendredi. Mirabeau demande l'admission des ministres à l'Assemblée avec voix consultative. La chambre des vacations du Parlement de Rouen proteste contre le décret du 3 novembre, et déplore la situation malheureuse du roi et du royaume.

7. Samedi. Échec de Mirabeau à l'Assemblée : décret excluant les députés en exercice de briguer un ministère.

Sur proposition de Talleyrand, les biens ecclésiastiques sont placés sous la sauvegarde des autorités locales.

9. Lundi. Première séance dans la salle du Manège des Tuileries. Protestation du « bureau renforcé » des États du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée.

10. Mardi. L'Assemblée condamne l'arrêté du Parlement de Rouen et demande le remplacement de la chambre des vacations.

11. Mercredi. Fin de la discussion sur la division du royaume en départements.

Arrêté du district des Cordeliers, signé Danton, décidant de faire prêter serment à ses représentants à la Commune, sous peine, s'ils ne respectent pas la volonté des « citoyens constituants », d'être révoqués.

La manufacture d'armes de la Pièce ronde de Saint-Etienne est pillée par la population qui craint l'armement des nobles.

12. Jeudi. Thouret président ; décision sur la division des départements en districts et sur la création des municipalités.

Arrêt de l'Assemblée : les villes et les paroisses rurales sont dirigées par un conseil municipal élu. La chambre des vacations du Parlement de Metz proteste contre le décret du 3 novembre, mais l'enregistre.

- 13.** Vendredi. Décret ordonnant la déclaration de tous les biens ecclésiastiques devant les juges royaux et municipaux.
Rentrée de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- 14.** Samedi. Necker demande à l'Assemblée 170 millions et présente un plan de banque nationale en transformant la Caisse d'escompte.
L'Assemblée décide qu'il y aura trois séances du soir par semaine. Rentrée de l'Académie des Sciences.
- 15.** Dimanche. Le Parlement de Rennes, refusant d'enregistrer le décret du 3, est mandé à la barre de l'Assemblée.
Mounier envoie sa démission de député.
Au Théâtre de Monsieur, des citoyennes, qui avaient invité le roi et la reine, applaudissent au Souper d'Henri IV.
Au Mans, trois compagnies de Gardes Nationaux demandent la libération des meurtriers de Montesson.
- 16.** Lundi. Premiers décrets sur les municipalités.
Rentrée du Collège royal : Delille lit des morceaux de l'Imagination.
- 17.** Mardi. Libération de Gand par les patriotes après une âpre bataille.
- 18.** Mercredi. Début du procès de Bezenval.
- 19.** Jeudi. Discussion de l'arrêté des États de Cambrésis, intervention de Robespierre.
- 20.** Vendredi. Débats sur le plan de Banque nationale ; discours de Mirabeau et de Dupont. Tous les députés s'engagent à donner leurs boucles d'argent à la caisse patriotique, sur une proposition de d'Ailly qui ôte les siennes à la tribune.
Déclaration de Joseph II, proposant une amnistie aux Brabançons.
- 21.** Samedi. Le soir, séance houleuse : dans le rapport des activités du Comité de recherche, Goupil de Préfelin dénonce une lettre de Malouet, qui est finalement disculpé par l'Assemblée.
- 23.** Lundi. L'archevêque d'Aix, de Boisgelin, président.
Rapport de la députation des actionnaires de la Caisse d'escompte.
Des manœuvres et journaliers se présentent à la porte de l'Assemblée pour demander du pain et du travail ; la Garde nationale les repousse.
Dénonciation officielle des « complots » (dont celui du 6 octobre) par le comité de recherche de l'Hôtel-de-Ville.
Dans les rue de Paris, des groupes contraignent les passants à livrer leurs boucles d'argent, et les femmes leurs pendants d'oreilles ; de prétendus commissaires de district cherchent l'argenterie dans les maisons.
En Bretagne, refus de payer l'impôt dans les campagnes. Les commis des fermes sont protégés.
- 24.** Mardi. Panckoucke fait paraître *le Moniteur*.
- 25.** Mercredi. La « contre-révolution » annoncée quelques jours auparavant n'a pas lieu ; Paris est calme.
- 27.** Vendredi. Suppression des étrennes aux personnes publiques.
- 28.** Samedi. On dénonce à l'Assemblée les dépenses abusives et le « livre rouge ».
Vente aux enchères des matériaux provenant de la Bastille.
Camille Desmoulins fonde à Paris *les Révolutions de France et de Brabant* grâce à l'appui financier de La Fayette.
- 29.** Dimanche. A l'Étoile, près de Valence, fédération des 12 600 Gardes nationaux du Dauphiné et du Vivarais.
Les troupes prussiennes entrent dans Liège : « Vive le roi de Prusse ».
- 30.** Lundi. La Corse est décrétée partie intégrante de l'Empire Français ; Mirabeau demande que les Corses expatriés qui ont combattu pour la défense de leur liberté soient autorisés à rentrer dans leur pays.
Au Châtelet, ouverture de la procédure contre les auteurs et complices des attentats et voies de fait commis à Versailles le 6 octobre, à la requête du Comité de recherche de l'Assemblée. Monsieur, frère du roi, reçu à l'unanimité à la Société philanthropique.

Décembre

- 1.** Mardi. Guillotin propose l'égalité des peines pour tous les citoyens et la décapitation « par l'effet d'un simple mécanisme » ; discours de Maury en faveur des supplices traditionnels. Graves troubles à l'arsenal de Toulon ; d'Albert de Rioms, commandant, et 4 officiers sont emprisonnés par les mutins.
- 2.** Mercredi. Lettre de réclamation du ministre des colonies, La Luzerne, contre la dénonciation portée par Gouy d'Arcy ; d'Ambly demande que les dénonciateurs soient tenus de fournir des preuves, à peine d'être chassés de l'Assemblée ; Mirabeau s'y oppose.
Fin des décrets sur les municipalités.
A 7 heures du matin, une voiture de fumier, où l'on soupçonne qu'est cachée de l'argenterie, est arrêtée au Pont- Neuf, sondée au district, puis à l'Hôtel-de-Ville ; on n'y trouve rien.
- 3.** Jeudi. Target propose un amendement au décret du marc d'argent ² ; l'Assemblée le repousse après de longs et tumultueux débats.
Elle refuse la création d'un Comité colonial, après une discussion sur l'Etat des gens de couleur, sur une motion de Grégoire.
Au Mans exécution des 3 meurtriers du comte de Montesson dans une ville quadrillée par l'armée. Mort du peintre Joseph Vernet.
- 4.** Vendredi. Pour faire cesser les coupes sauvages dans les bois proches de Paris, la Commune arrête de prêter main forte aux officiers de la maîtrise des eaux et forêts.
- 5.** Samedi. Dans une lettre à l'Assemblée, le marquis de Villette, président du Club national, offre les boucles d'argent de ses membres.
Discours de Talleyrand et de La Borde sur le plan des finances.
- 7.** Lundi. Fréteau président.
Target propose un nouvel amendement au décret du marc d'argent, dont seraient dispensés les candidats réunissant au 1^{er} scrutin les trois quarts des suffrages; il est rejeté à une courte majorité. Le soir, discussion sur l'affaire de Toulon.
- 8.** Mardi. Adresse de la ville de Nantes, dénonçant la résistance du Parlement de Rennes au décret du 3 novembre qui suspend l'entrée des Parlements.
A Nîmes, une assemblée de catholiques demande le maintien des établissements religieux.
- 10.** Jeudi. L'Assemblée décrète que les intendants cesseront leurs fonctions quand les administrations des départements seront en activité ; applaudissements, on crie bis dans les tribunes. Mirabeau propose un système « graduel » dans les élections, applicable en 1795-1797.
Début de l'insurrection bruxelloise; messe solennelle à Sainte-Gudule, tous les fidèles prennent la cocarde.
- 11.** Vendredi. L'Assemblée met les forêts sous la sauvegarde de la nation.
- 12.** Samedi. La Tour du Pin, ministre de la guerre, présente un plan d'organisation militaire ; Dubois de Crancé provoque un incident en critiquant vivement l'armée de métier, et propose la conscription. Motion de Dom Gerle, supérieur des Chartreux, demandant la sécularisation des moines qui le désirent.
Marat, arrêté, comparaît à l'Hôtel-de-Ville ; il est aussitôt relâché.
La loi martiale proclamée à Marseille.
Bruxelles libérée par les patriotes.
- 13.** Dimanche. Catastrophe à Senlis: un forcené tire sur le défilé de la Garde nationale et fait sauter sa maison ; nombreux morts et blessés. Duel entre A. de Lameth et La Bourdonnais.
- 14.** Lundi. Vote de la loi d'organisation municipale ; discussion sur la conscription.

² Tribut civique égal à la valeur d'un marc d'argent, payé pendant deux ans.

- 15.** Mardi. Le soir, le vicomte de Mirabeau provoque un scandale, en voulant justifier le Parlement de Rennes ; l'Assemblée mande à la barre la Chambre des vacations de ce Parlement. D'Albert de Rioms et les officiers de Toulon libérés.
- 16.** Mercredi. Décret repoussant la conscription.
Duel entre le comte de Latour-Maubourg et le vicomte de Mirabeau.
- 17.** Jeudi. Rapport de Treilhard, au nom du Comité ecclésiastique, sur la réforme des congrégations. Namur évacué par les Autrichiens.
- 18.** Vendredi. Volney intervient à l'Assemblée contre l'offre d'une somme de 900 000 livres par la république de Genève.
Le chef des insurgés, Vandernoot, reçu à Bruxelles dans l'enthousiasme ; Te Deum à Sainte-Gudule et représentation de la Mort de César de Voltaire.
- 19.** Samedi. A l'issue d'une séance très houleuse, l'Assemblée décide la création de 80 millions de billets de la Caisse d'escompte et la vente de 400 millions des biens ecclésiastiques et des domaines (émission d'assignats) ; lecture d'une lettre de Pascal Paoli exprimant sa joie des décrets du 30 novembre
- 20.** Dimanche. Cérémonie solennelle de clôture de l'amende honorable de 40 jours pour le vol de vases sacrés et la profanation du Saint-Sacrement à Saint-Étienne-du-Mont ; la municipalité y assiste.
- 21.** Lundi. Motion pour l'accession des non-catholiques et des comédiens à tous les droits de citoyenneté.
- 22.** Mardi. Demeuniers président.
Rapport de Thouret sur le pouvoir judiciaire.
Le « parti de l'opposition » demande une loi sur la presse.
Le soir, Guillotin soumet les plans de la Commune sur la réorganisation des ateliers de charité et sur la subsistance des pauvres.
- 23.** Mercredi. Clermont-Tonnerre défend les droits de citoyenneté des protestants, des comédiens, des juifs et du bourreau.
Arrêté du Comité de police à l'Hôtel-de-Ville limitant à 300 le nombre des colporteurs, à 60 celui des afficheurs, et réitérant l'interdiction de proclamer des journaux.
Mort de l'abbé Charles de l'Épée, fondateur de l'institut des sourds-muets.
Les États de Flandre déclarent la nation indépendante et l'Empereur déchu de son droit de souveraineté.
- 24.** Jeudi. Discours de Maury contre les droits civiques des comédiens et des juifs ; dans son décret, l'Assemblée ne réserve finalement la question que pour les juifs. Les comédiens sont citoyens à part entière grâce aux interventions de Robespierre, Roederer et Clermont-Tonnerre. Arrestation du marquis de Favras, accusé de comploter l'évasion du roi.
- 25.** Vendredi. Nuit de Noël : mesures extraordinaires de police, jusque dans les églises, les premiers étages des maisons éclairés de crainte d'une « contre-révolution ».
- 26.** Samedi. A 18 heures, Monsieur va à l'Hôtel-de-Ville se justifier de la complicité dont on l'a accusé dans le complot de Favras.
- 27.** Dimanche. Un consistoire secret, à Rome, ordonne l'emprisonnement de Cagliostro.
- 28.** Lundi. Décret ordonnant aux intendants et aux administrations provinciales de rendre compte de leur gestion.
Trudon, de la Garde nationale, « poignardé » dans sa guérite rue des Quatre-Fils.
Première représentation orageuse de l'Esclavage des nègres, ou Zamore et Mirza, comédie d'Olympe de Gouges.
- 29.** Mardi. L'Assemblée refuse le don de Genève.
- 31.** Jeudi. Les Dames de la Halle font leur compliment de nouvelle année à l'Assemblée.